

Les réalités de la pauvreté dans les Hauts-de-Seine et quelques réponses concrètes apportées par les associations du collectif



Exposition du collectif
CITOYENS
FRATERNELS 92



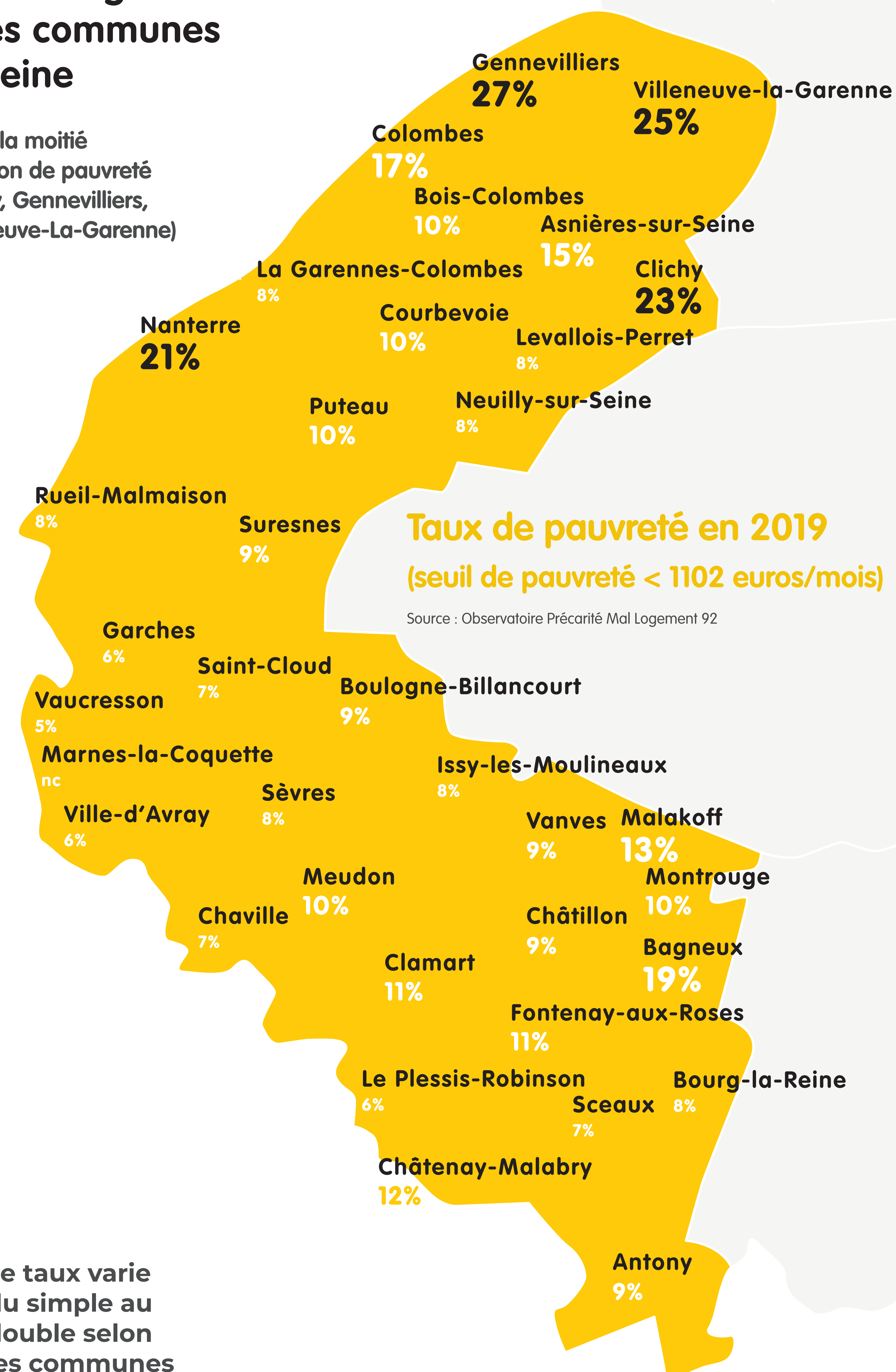


85 000 familles (200 000 habitants) vivent sous le seuil de pauvreté en 2019, soit 12 % de la population.

Les réalités de la pauvreté dans le département des Hauts-de-Seine

Une pauvreté très inégalement répartie dans les communes des Hauts-de-Seine

7 communes rassemblent la moitié de la population en situation de pauvreté (Bagneux, Nanterre, Clichy, Gennevilliers, Asnières, Colombes, Villeneuve-La-Garenne)



Des conditions de vie difficiles ayant un impact sur :

la santé

l'espérance de vie est plus faible de 6 ans entre les habitants : 86 ans à Vaucresson et 80 ans à Nanterre.

le logement

12500 allocataires de la CAF ont été au moins une fois, en 2020, en situation d'impayés de loyer.

l'alimentation

les besoins en aide alimentaire sont en forte augmentation (17 200 familles dépendent de cette aide en 2019 via 31 associations).

37 % des allocataires du RSA le sont depuis plus de quatre ans.
(RSA = 576 € mensuels pour une personne seule)

8 % à 19 % de la population active est demandeur d'emploi. Le taux varie du simple au double selon les communes

20 000 personnes sont hébergées dans des conditions précaires (CHU, Hôtels, etc..) ou sans abri.
Un quart seulement des bénéficiaires du RSA sont logés dans le parc social

Une pauvreté dont il est difficile de sortir

(Au sein du Collectif Citoyens fraternels 92, l'Observatoire de la Précarité et du Mal Logement (OPML) a pour mission de mettre à disposition de tous des données chiffrées sur les réalités de la pauvreté.)

Notre vision

Nous voulons nous engager avec avec tous, citoyens, associations, pouvoirs publics, représentants de l'Etat et des collectivités territoriales pour **développer un véritable vivre ensemble sur notre département.**

Notre structure

Nous sommes un collectif d'une vingtaine d'associations de solidarité qui rencontrent et accompagnent les personnes en situation de précarité sur les Hauts-de-Seine.

Nous fonctionnons en réseau et agissons conjointement dans le cadre d'une charte à laquelle nous avons adhéré.

Qui sommes-nous ?

Notre projet

- **Garantir** que chacun ait accès à ses droits
- Ouvrir et multiplier des **espaces de concertation**
- Agir dans la déclinaison de la stratégie de **lutte contre la pauvreté**
- Construire des réponses **avec ceux qui vivent la précarité et l'exclusion**
- Promouvoir tout dispositif social innovant et multiplier **les initiatives d'échange et de partage**
- **Développer les liens** entre tous les habitants et acteurs du territoire.

Historique



**Vivre ensemble dans le 92**
CITOYENS FRATERNELS



Solidaires ensemble

Chiffres clefs

Associations membres



4 groupes de travail

Composés de membres de nos associations qui réfléchissent, échangent, s'informent, rencontrent des acteurs du territoire et montent des projets autour de ces thématiques :

- Accès aux droits
- Hébergement et logement
- Emploi et insertion
- Réseaux locaux de solidarité



21 associations

Nous travaillons main dans la main.

30 000 personnes accompagnées

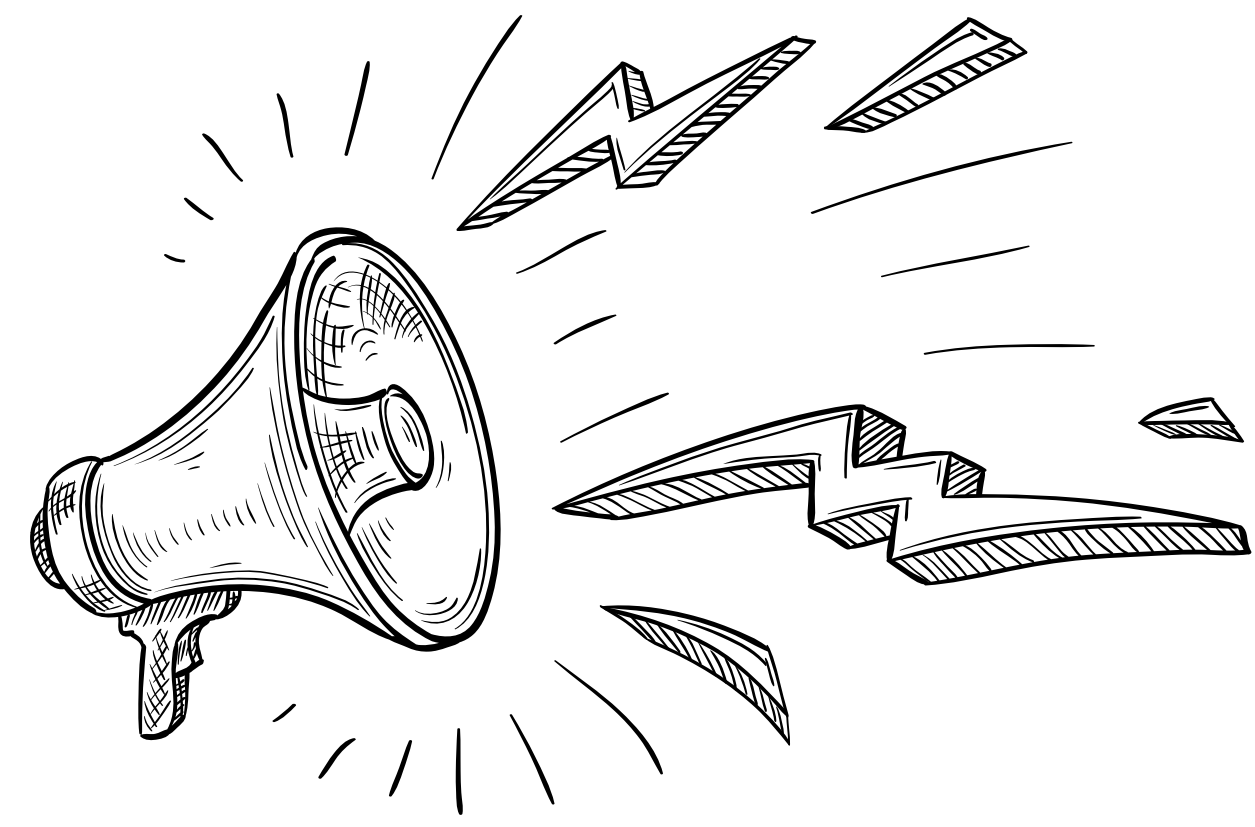
Nous agissons avec elles pour faire valoir leurs droits.

3500 bénévoles

Grâce à ces citoyens engagés, nous pouvons agir.

36 communes

Nous sommes présents sur tout le département.



L'accès aux droits

Les droits des citoyens ne sont pas toujours respectés par les institutions.



La domiciliation

Elle est indispensable pour faire valoir tout autre droit. Or, si cette obligation légale est effectivement assurée par certains centres communaux d'action sociale (CCAS), de nombreuses villes refusent de l'appliquer.

Notre action →

Mobilisation auprès des communes concernées



L'accès à un travailleur social

Cet accès est devenu difficile depuis quelques années.

Notre action ↓

Développer la coopération avec les Services de Solidarité Territoriale du Conseil Départemental



Le titre de séjour

Les étrangers perdent leur titre de séjour (et en conséquence leur travail et leurs droits sociaux) à cause de dysfonctionnements administratifs, ou ne peuvent obtenir de rendez-vous pour déposer leurs dossiers.

Notre action →

Action intensive auprès de la Préfecture depuis 2019 pour obtenir des changements

La dématérialisation des démarches

Trop souvent seule modalité de contact, elle renforce la fracture numérique et exclut les personnes « non connectées » de l'accès à leurs droits.



Notre action →

Mobilisation auprès des administrations pour que d'autres modalités de contact soient restaurées et création d'espaces numériques en soutien aux personnes.

L'accès aux droits

→ Exemples d'actions d'associations membres du collectif



Animation d'un **atelier numérique**.
Un ordinateur a été fourni à chaque jeune étranger.



Accès à la culture des enfants des familles en situation de précarité par des **bibliothèques de rue** et ateliers d'échanges à partir de contes.



Déploiement de 2 Solidaribus dans le département pour aller vers les personnes nécessitant une **aide administrative, juridique, lutter contre l'exclusion numérique et agir pour la prévention en santé**.



L'hébergement et le logement



Des conditions de logement qui s'aggravent

Un manque criant de logements sociaux

En 2021, hors mutation, 7 500 logements sociaux ont été attribués pour une demande dix fois supérieure de 75 000.

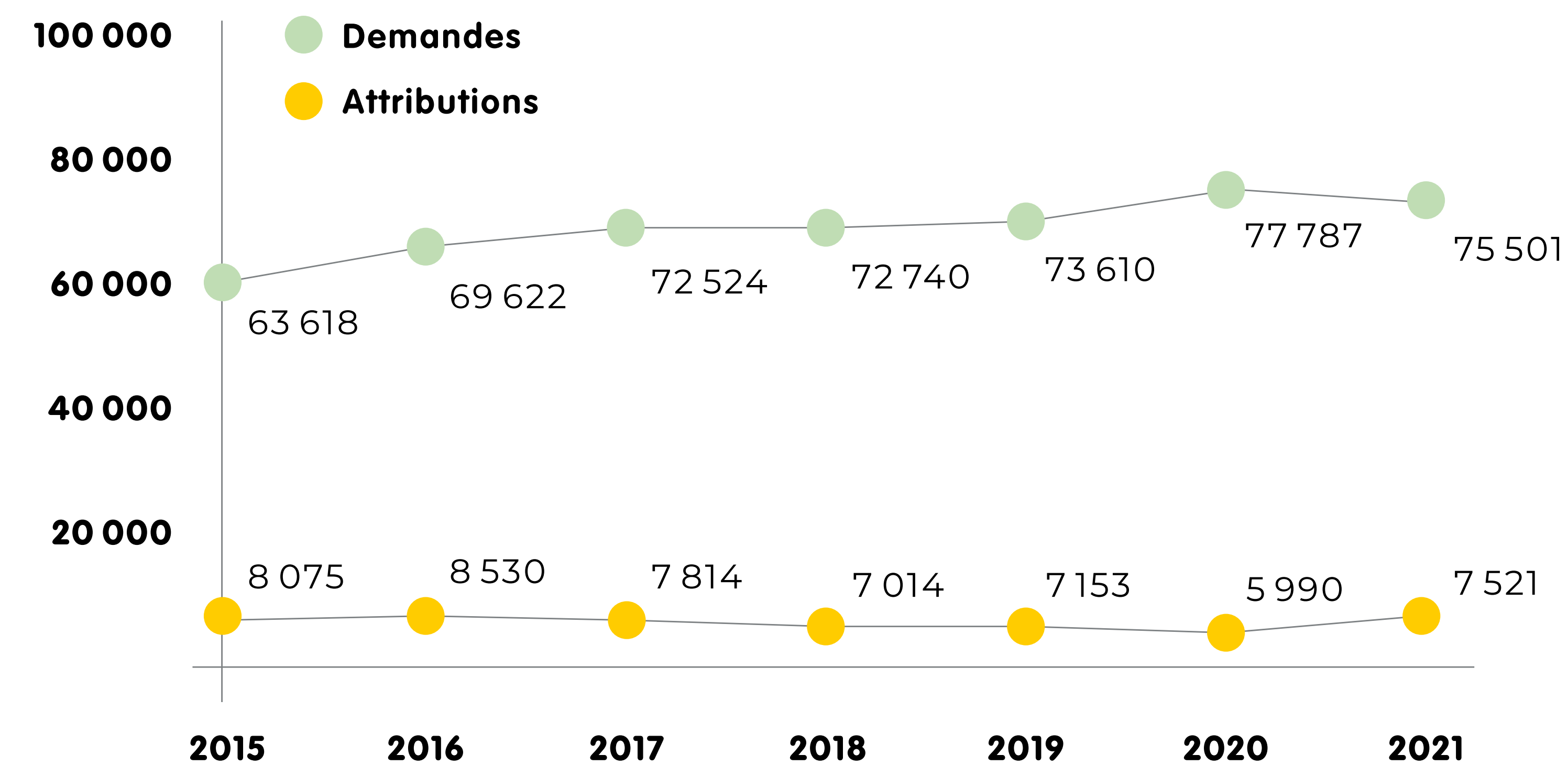
Des dépenses pour le loyer beaucoup trop élevées

Dans le parc privé locatif, le nombre de familles à bas revenu qui ont un taux d'effort net supérieur à 40% pour payer leur logement est passé de 13 600 à 18 000 entre 2012 et 2020.

L'accroissement des situations de mal-logement sans réponse

En 2021, 3154 ménages ont été reconnus « Prioritaire Urgent » pour être logés au titre du DALO et seulement 2362 ont obtenu un logement social. Le nombre de PU DALO non relogés augmente d'année en année : 5 401 fin 2020 et 5 904 fin 2021.

Demands et attributions annuelles de logement sociaux dans les Hauts-de-Seine



Une absence de volonté pour construire des logements sociaux

Les objectifs annuels de production de logements définis dans le schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH) sont de 12 600 logements dont 5 000 à 6 000 pour les logements sociaux.

Sur la période 2015-2019, la production annuelle moyenne a été de 14 600 mais seulement de 3 000 pour les logements sociaux.

Notre action



Participation active des membres du collectif aux instances de décision

- La Commission de médiation pour le Droit au Logement et à l'Hébergement Opposable (DALO / DAHO)
- Les Conférences Intercommunales du Logement de chaque territoire du 92
- Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)
- Le schéma départemental de domiciliation



©Victorine Alisse

L'hébergement et le logement



→ Exemples d'actions d'associations membres du collectif



Le Cap, résidence-accueil à Boulogne-Billancourt

5 logements

destinés à de jeunes adultes en situation de handicap (mental ou spectre autistique)

3 logements

destinés à des étudiantes volontaires

Espaces collectifs

buanderie, cuisine, salon



Accueil de **70 familles** en grandes difficultés dans des logements intermédiaires et accompagnement jusqu'à l'accès à un logement social pérenne.



Lieu d'accueil et d'échange permettant aux familles, hébergées majoritairement à l'hôtel social, de partager des moments de convivialité et d'entraide, de faire des lessives, de cuisiner, d'offrir un espace adapté aux besoins des enfants (jeux, anniversaire,...).



Habitat partagé à Meudon

Logement temporaire conventionné avec cinq ménages précaires dans un pavillon. 280 personnes ont été accueillies en 42 ans avec un taux d'insertion en logement social de 29% à 40%.

L'Oasis des familles à Malakoff



Inauguration du Cap – Habitat et Humanisme



Habitat partagé – Karibu



© Sylvie Le Bret / Secours Catholique

Oasis des familles – Secours Catholique

L'emploi

116 000
personnes

sont sans emploi dans
les Hauts-de-Seine

dont

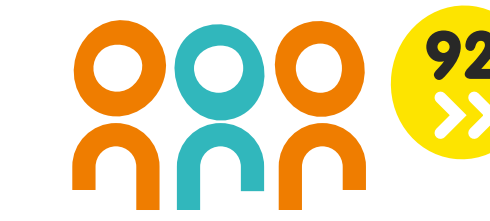
31 000
sans emploi depuis
plus de 2 ans

La vie en situation
précaire est très liée
au manque de travail.
Elle entraîne aussi
une perte de confiance
et un sentiment
d'inutilité.



Pour sortir de ce cercle
vicieux, le collectif
a choisi de soutenir
l'accès à l'emploi
des personnes qui en
sont les plus éloignées.

Dispositif



Premières
Heures

Notre action →

Ce projet d'inclusion par l'emploi propose une remobilisation progressive pour les personnes en grande précarité par quelques heures de travail par semaine (4 à 16 heures). L'essaimage dans le département est porté par le Collectif Citoyens fraternels 92 et Espaces depuis 2019.



Le Dispositif Premières Heures 92
à Espero couture



Notre action →

La création des Entreprises à But d'Emploi (EBE), permet d'embaucher tout chômeur de longue durée, en CDI, à temps choisi et au SMIC.

Le Collectif Citoyens fraternels 92 soutient les territoires du département qui préparent leur candidature à l'habilitation TZCLD.



Grève du chômage – TZCLD
Antony

L'emploi

→ Exemples d'actions d'associations membres du collectif

Sur le site de « Vive les Groues » à Nanterre, l'association collecte et réemploie des milliers de cartons usagés et réalise des centaines de déménagements à vélo avec des personnes en situation de grande exclusion. Elle allie ainsi la lutte contre l'exclusion et la transition écologique.



EMMAÛS FRANCE
**ASSOCIATION
ESPACES** | L'INSERTION
PAR L'ÉCOLOGIE
URBAINE

L'association Espaces accompagne les salariés en parcours d'insertion et les forme à travers des activités de restauration des milieux naturels, de protection de la biodiversité, d'agriculture en ville et d'économie circulaire.



Dans le cadre de sa mission d'accompagnement vers l'emploi et la formation, l'Assol forme les chômeurs et précaires au numérique pour favoriser leur insertion professionnelle et lutter contre l'illectronisme. Les participants sont des nanterriens issus des quartiers prioritaires de Nanterre, des bénéficiaires du RSA du département des Hauts de Seine ou encore des salariés en structure d'insertion. En s'articulant avec les accompagnements social, professionnel et vers le logement ; ces formations s'inscrivent dans une approche globale de la précarité.

Les réseaux locaux de solidarité

Nous souhaitons décliner au niveau des communes et territoires la dynamique départementale du Collectif Citoyens Fraternel 92



© Xavier Schwebel / Secours Catholique

Sortir de la précarité est souvent complexe et nécessite d'agir dans différents domaines : accès au droit, hébergement, emploi, lien social, soins médicaux... En agissant en réseau local, les associations peuvent mieux accompagner les personnes sur le terrain au quotidien.

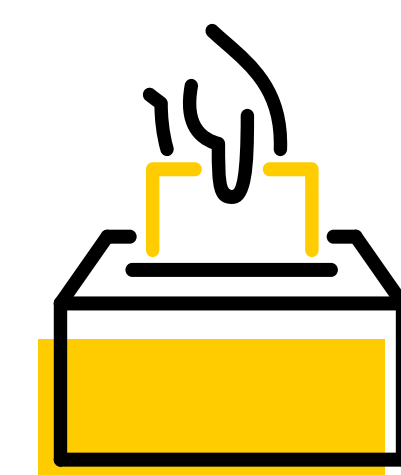
Le Collectif Citoyens fraternels 92 œuvre ainsi pour que les associations de solidarité locales se coordonnent pour agir ensemble et lutter contre la précarité, en lien avec les institutions locales.

Nos objectifs :

- Mieux se connaître et partager des informations
- Développer des projets communs
- Dialoguer avec les institutions locales, les interpeller et porter ensemble des plaidoyers
- Sensibiliser le grand public à la nécessité d'un véritable vivre ensemble dans le 92

Nos actions récentes →

Interpellation des candidats aux élections municipales puis départementales sur huit thèmes de politique sociale grâce à la mobilisation locale des associations



Coopération avec les Services de Solidarité Territoriale pour tisser des liens dans chaque commune du 92.

Les réseaux locaux de solidarité

→ Exemples d'actions d'associations membres du collectif



© Xavier Tschudi

La rencontre et l'entraide entre les personnes en précarité et leurs voisins sont favorisées grâce à son application mobile et l'organisation d'événements conviviaux.



Animation d'ateliers de formation et d'échange avec les acteurs des associations sur le constat et l'analyse des situations locales



4 braderies annuelles sont l'occasion de partenariats locaux et d'achats dans la dignité pour les personnes.

